

LES CYBERATTAQUES :

une menace pour toutes les entreprises

Conséquences d'une atteinte sur les petites et moyennes entreprises canadiennes

1 sur 5 entreprises canadiennes était victime d'une cyberattaque en 2017.

1/3 des entreprises canadiennes n'ont pas d'assurance contre les cyber-risques.

L'erreur humaine est la principale raison donnée pour expliquer les cyberattaques.



59 heures
(cumulatives)
durant lesquelles
les activités de
l'entreprise ont été
interrompues



1,1 MILLION de dollars
en moyenne de
perte de revenus

12 000 \$ par employé pour se rétablir d'une atteinte à la protection des données



Types de cyberattaques



Logiciel malveillant

Logiciel malveillant dont les logiciels espions, les rançongiciels, les virus et les vers. Un réseau est compromis lorsqu'un utilisateur clique sur un lien ou une pièce jointe d'un courriel qui installe un logiciel dangereux.



Attaque de l'intercepteur

Aussi connue sous le nom d'attaque par hôte interposé. Celle-ci survient lorsqu'un pirate informatique s'immisce dans une transaction entre deux parties. Par exemple, un pirate peut intercepter les communications entre un appareil visiteur et un réseau Wi-Fi non sécurisé. Toute l'information est ainsi transmise au pirate, à l'insu des parties.



Hameçonnage

Tactique qui consiste à envoyer des communications frauduleuses qui semblent provenir d'une source fiable, habituellement par courriel, et qui visent à obtenir des données sensibles ou à installer un logiciel malveillant sur l'ordinateur de la victime.



Attaque par déni de service

Ce type d'attaque submerge les systèmes, les serveurs ou les réseaux de façon à épuiser les ressources et la bande passante d'une entreprise, faisant en sorte que celle-ci ne puisse plus répondre aux demandes véridiques.

Avant et après – Vos actions importent!

FORMATION ET PLANIFICATION

Selon une étude récente, la formation des employés peut réduire de 6 % le coût moyen assorti à une atteinte.



Les clients de Victor de l'assurance **Cyber-responsabilité** ont accès aux outils et ressources de cyberformation pour les aider à réduire ou à éviter les atteintes.

INTERVENTION EN CAS D'INCIDENT

L'étude démontre également que le fait d'avoir une équipe consacrée à l'intervention permet de réduire de 9 % le coût moyen par dossier.



Les clients de Victor de l'assurance **Cyber-responsabilité** ont accès aux services d'intervention complets pour les aider en cas d'atteintes :

- Équipe d'intervention et services de consultation
- Frais de notification
- Vérification judiciaire
- Services de soutien au vol de carte de crédit et d'identité
- Services de traitement des appels
- Services de gestion des incidents
- Services juridiques

Étude de la Ponemon Institute